

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 05 juillet 1999 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Etaient absents : Monsieur Victor Bernard,
Monsieur Christian Roy.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

100-99

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

101-99

ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du
07 juin 1999 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

102-99

DEMANDE POUR ARRET OBLIGATOIRE - RUE VEILLEUX

ATTENDU la demande de divers citoyens de la Rue
Veilleux pour installer des arrêts obligatoire.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et, résolu à l'unanimité des membres du
Conseil, d'autoriser l'inspecteur municipal à faire
la pose d'arrêt obligatoire sur la Rue Veilleux face à
la Rue des Érables et Rue Veilleux face à la Rue des
Champs.

ADOPTE

103-99

DEMANDE DES TEXTILES DU-RE - SUBVENTION

ATTENDU la demande des Textiles DU-RE pour avoir une
exemption de taxe pour une durée de trente mois (30)
pour leur agrandissement de leur usine.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor ne peut
faire suite à leur demande d'une exemption de taxe,
pour leur agrandissement, de leur usine à Saint-Victor.

ADOPTE

104-99

LIGNAGE DE RUE RANG 3 SUD ET STATIONNEMENT

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater le Secrétaire-trésorier de faire
ligner le Rang 3 Sud et le stationnement municipal selon
les normes du Ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉ

105-99

ACHAT DE BOITE DE CAMION - LAROCHELLE EQUIPEMENT

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater le Secrétaire-trésorier à faire
l'achat d'une benne épandeur chez Phil Larochelle
Équipement Inc. tel que décrit sur leur proposition no.
BL999.

ADOPTE

106-99

DEMANDE DU CPP - ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

ATTENDU la demande du Conseil Paroissial de Pastorale
pour organiser une fête aux nouveaux arrivants.

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor
participera pour un montant de 100,00 \$ à leur fête le
29 août 1999.

ADOPTE

107-99

ACCEPTATION DE PAVAGE SARTIGAN - RUE DU SEMINAIRE

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte
l'offre des Pavages Sartigan sur la Rue du Séminaire à
Saint-Victor selon les recommandations de notre
Ingénieur, Madame Martine Goder, de la firme Teknika.

ADOPTE

108-99

**LETRE DE REMERCIEMENT - GÉRALD PARÉ ET CLAUDE
DESMARAI**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, qu'une lettre de remerciement soit adressée à
Messieurs Gérald Paré et Claude Desmarais pour leurs
bon travail dans le cadre du rapport sur l'avenir de
Saint-Victor.

ADOPTÉ

109-99

DEMANDE DE L'A.P.E.L.F.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor accepte
que l'association de l'A.P.E.L.F. utilise leur 3 000,00
\$ promis à d'autre fin que des bouées.

ADOPTE

110-99

DEMANDE A L'A.P.E.L.F.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor demande à
l'A.P.E.L.F. de bien vouloir, à leur assemblée
Générale, de sensibiliser leur membre, qui résident au
Lac Fortin, pour mettre leur vidange aux endroits
indiqués et dans des sacs et non en vrac ou à côté de
la boîte à vidange.

ADOPTE

111-99

MANDAT POUR REPARATION DE SOUFFLEUR - ANNEE 1970

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater l'Inspecteur municipal, Monsieur
Léo-Guy Jacques, à faire réparer le souffleur année
1970 au Garage Alain Bolduc.

ADOPTE

112-99

PUBLICITE DANS LE CADRE DES FESTIVITÉS WESTERN

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de prendre une annonce de la Compagnie
Dynamiques pour un montant de 175,00 \$ dans le cadre
des Festivités Western de Saint-Victor.

ADOPTE

DEMANDE DES FESTIVITÉS WESTERN

Proposé par Madame Jeannine Patry,
 Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor donne la
 permission au Festivités Western de poser des enseignes
 de stationnement interdit sur chaque côté de la Rue
 Ambroise pour la semaine des Festivités.

ADOPTE

LES COMPTES

Proposé par Madame Jeannine Patry,
 Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
 et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que les comptes suivants sont adoptés pour
 paiement:

629	Québectel		34,45	\$
630	Québectel Mobilité		17,08	\$
631	Praxair		8,99	\$
633	Hydro-Québec		258,24	\$
634	Hydro-Québec		660,53	\$
638	Québectel		17,25	\$
642	Québectel Mobilité		65,06	\$
651	Hydro-Québec		624,80	\$
680	Hydro-Québec		65,11	\$
682	Hydro-Québec	1	640,37	\$
707	Au paradis de la Fleur		40,26	\$
708	Garage Irenée Groleau		70,50	\$
709	La Une du Matin		90,87	\$
710	Vertdure		100,61	\$
711	Alliance Coop		490,16	\$
712	Excavations André Gosselin	20	571,40	\$
713	Magasin Coop		632,70	\$
714	Récupération Noël Marois		21,64	\$
715	Pavage Sartigan	22	529,51	\$
716	Dynamiques		165,63	\$
717	Camions Gilbert		57,51	\$
718	Formules d'affaires CCL		48,15	\$
719	Praxair		92,54	\$
720	Pitney Bowes		167,30	\$
721	Centre du Camion Amiante		700,66	\$
722	Hercule Fortin Inc.		370,61	\$
723	Beauce Peinture Profession.		856,76	\$
724	Chauffage de Beauce		247,42	\$
725	Inprotec		46,01	\$
726	Bolduc Jacques Thibodeau		920,20	\$
727	M.R.C. Robert-Cliche	1	104,03	\$
728	Centre Electrique de Beauce		108,69	\$
729	Clearnet		594,68	\$
730	Elyps		120,78	\$
731	Gaétan Jacques Electrique		311,11	\$
732	Réal Huot		440,20	\$

733	Produits labo. certifiés	1 855,13 \$
734	Les Consultants F.B.G.	422,72 \$
735	Sys. d'imagerie Guy Drouin	297,41 \$
736	Signabec	1 207,42 \$

737	Armand Lapointe Equipement	385,90	\$
738	Poulin Excavation	3 692,30	\$
739	Industries Ciment Guadeloupe	1 317,71	\$
740	DEBB	57,41	\$

ADOPTE

115-99 **LEVÉE DE LA SEANCE**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE-TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER